N° 2921 — 8e Année

Mercredi 10 Juin 1896

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

RÉDACTION & ADMINISTRATION:
ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place du Trichon)
TOURCOING, rue VERTE, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50 — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 6 francs — Un an, 24 francs
L'abonnement continue sauf avis contraire.

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . 1 fr. 00 —

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

Téléphone

Chronique de la Semaine

Le citoyen Gustave Devernay, collectiviste-révolutionnaire, vient d'être nommé conseiller général du canton Sud de Lille.

A côté des collectivistes silencieux de Roubaix, l'intrusion de l'élément violent au sein de notre assemblée départementale, indique un pas de plus vers les grands chambardements promis par les chefs du parti révolutionnaire.

Nous ne savons pas trop ce que les ouvriers ont à gagner en envoyant siéger dans nos grandes assemblées des hommes manquant de pondération et d'expérience, mais, par contre, nous voyons très clairement ce qu'ils ont à y perdre.

Des élections de ce genre finiront nécessairement par effrayer l'opinion publique qui, dans un emballement irréfléchi, se laisse actuellement emporter par le courant.

Mais les erreurs de ce calibre durent peu et il n'est pas douteux qu'à très bref délai, un revirement complet se fera dans les esprits et déterminera un pas en arrière, plus prononcé peut-être que les républicains avancés ne le voudraient.

Il n'est pas admissible que dans un pays de bon sens, on se laisse ainsi aller à placer sur le pavois des hommes que rien n'a préparés à la direction des affaires publiques.

Jusqu'alors, on se préoccupait des qualités personnelles du candidat. Son jugement, son degré d'instruction, son expérience des hommes et des choses, ses aptitudes, composaient des éléments appréciés et qui entraient en ligne de compte.

Aujourd'hui, tout cela s'efface.

On se borne à affirmer le principe et sans la moindre préoccupation du choix des personnes, on prend au hasard, dans le tas, celui qui veut être candidat.

Pour un peu, on tirerait les noms des candidats dans un chapeau.

Nous ne voyons pas très bien jusqu'à quel point l'application de ce système peut être utile aux affaires du pays.

M. Devernay qui vient de bénéficier de cette méthode étrange est, nous le reconnaissons, intelligent, audacieux et doué d'un certain bagout naturel qui lui fait aborder aisément la tribune des réunions publiques, mais il n'est certainement pas mûr pour les fonctions électives auxquelles on vient de le désigner.

Il lui manque pour cela deux qualités :

1° Des connaissances spéciales que le temps et un labeur assidu peuvent seuls lui permettre d'acquérir.

2° De la pondération dans les idées et par suite de la modération dans les actes.

Or, en le chargeant de prendre en mains les intérêts des autres, on l'empêche de travailler pour lui et on l'oblige à n'être jamais, ou du moins pendant de longues années, qu'un mandataire insuffisant.

Il arrive au Conseil général avec des infériorités évidentes sur la grande majorité de ses collègues.

Comme il suit peu de choses, il remplacera les arguments par la violence, mais ce n'est certainement pas cette manière de procéder qui pourra jamais faire avancer d'un pas les améliorations réclamées par les ouvriers.

A tous les points de vue l'élection d'hier est regrettable, et nous pouvons ajouter qu'aucun parti n'y trouve son compte, car le triomphe apparent des collectivistes, n'aura et ne peut avoir qu'une portée purement morale et sans aucun effet au point de vue des revendications de la classe laborieuse.

⁂

A un nouvel état de choses, il faut des hommes nouveaux, disait à la dernière séance du conseil municipal de Lille, notre maire collectiviste.

Il n'y a malheureusement pas que les hommes qui soient nouveaux depuis l'avènement de la phalange révolutionnaire à l'Hôtel-de-Ville de Lille. Les mœurs tendent également à se transformer si nous en jugeons par les révélations du *Réveil du Nord*.

C'est ainsi que ce journal nous apprend que M. Gronier-Darragon est allé rendre visite à un industriel de ses amis habitant à Moulins-Lille (cet événement est considérable)

D'autre part, le *Réveil* signale la présence d'un conseiller de préfecture à la terrasse d'un café, dans l'après-midi de samedi, ce qui, évidemment, est fort grave.

Notre confrère nous permettra de ne pas le suivre sur le terrain de la délation mesquine et pusillanime.

Il n'entrera jamais dans nos habitudes de raconter à qui canaillement M. le maire Delory est allé absorber des chopes et pas davantage quel a été l'emploi de la journée des adjoints ou des conseillers municipaux de notre cité.

Il nous semble que ce sont là de petits moyens indignes de la presse;et du reste, cela ne regarde personne.

Il n'y a peut-être pas de jours où nous ne recevions une ou plusieurs lettres anonymes nous narrant par le menu, des histoires souvent scandaleuses concernant nos adversaires.

Nous nous contentons démocratiquement d'allumer notre pipe avec, ayant toujours eu en médiocre considération les lettres non signées et en profond mépris ceux qui les écrivent.

Nous ajoutons que nous ne faisons pas un meilleur accueil aux lettres signées qui nous instruisent de faits se rattachant à la vie intime de nos ennemis politiques.

Nous estimons qu'un journal qui se respecte ne doit pas être un réceptacle à cancans et à potins et si nous réservons entièrement notre liberté de critique en ce qui concerne la vie publique des hommes munis d'un mandat électoral, nous n'avons garde de toucher à ce qui est relatif à leur existence privée.

Si le *Réveil du Nord* en faisait autant, il agirait sagement, et même intelligemment, car après tout, qui diable cela peut-il bien intéresser d'apprendre que monsieur X... est allé prendre une absinthe ou un bitter à la terrasse d'un café de la ville !

⁂

On se souvient peut-être que dernièrement, nous signalions à nos lecteurs, la singulière attitude de M. l'archevêque d'Aix se faisant le grand protecteur de la brocante d'huile d'olive et recommandant d'une façon toute particulière les produits d'une maison des Bouches-du-Rhône.

M. l'archevêque d'Aix vient à ce sujet de nous adresser une lettre que nous reproduisons très volontiers, d'autant plus qu'elle établit notre parfaite bonne foi et l'exactitude non pas du fait en lui-même, mais de ses apparences.

Archevêché d'Aix, Arles et Embrun.
Aix, 3 juin 1896.

Monsieur le Rédacteur,

On me signale dans votre numéro du 25 mai, un article ayant pour titre : « Les Saintes-Huiles ».

Votre bonne foi a été absolument surprise et par la même, les commentaires désobligeants qui accompagnent votre article n'ont aucun fondement.

Je tiens à ce que vos lecteurs sachent que je ne recommande jamais aucun commerçant, pur la bonne raison que ce qui peut être honnête aujourd'hui peut devenir malhonnête demain.

Mais la recommandation reste et le public est trompé.

Je demande à votre loyauté d'insérer dans un de vos prochains numéros, cette rectification à la place qui lui appartient dans vos colonnes.

Vous aimez vos clients; vous leur serez utile.

Vous me feriez aussi très grand plaisir de reproduire à la suite la courte note ci-jointe. Vous verrez la patience que nous avons eue pour faire cesser les manœuvres déloyales.

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, l'assurance de tout mon respect.

Signé: ✝ XAVIER, archevêque d'Aix.

⁂

A cette lettre était jointe la note suivante :

« M. Rouhaud, fabricant d'huile aux Martigues (Bouches-du-Rhône), lance dans le public une circulaire avec une recommandation, obtenue en 1872 de Mgr George Chalandon, décédé l'année suivante. Ses correspondants ne prennent garde, ni à la date, ni à la signature, attribuant cette recommandation à l'Archevêque actuel d'Aix et lui adressent leurs plaintes et souvent leurs injures. M. Rouhaud,invite plusieurs fois depuis quatre ans, à faire cesser ces méprises, n'en a rien fait.

« Mgr l'Archevêque n'a jamais recommandé et ne recommandera jamais M. Rouhaud. »

Voilà qui est entendu.

M. Gouthe-Soulard Xavier, actuellement archevêque d'Aix, n'est pour rien dans les prospectus du marchand d'huile d'olive à qui il refuse tout patronage.

Le négociant auquel nous avons fait allusion se sert d'une vieille recommandation remontant à 24 ans et émanant de l'ancien archevêque.

Depuis cette époque, ses huiles ont eu le temps de se modifier chimiquement car il est bien évident que l'huile bonne en 1872 pour assainoner la salade, ne serait même pas acceptable pour garnir des lampes.

Monseigneur d'Aix, nous faisons amende honorable.

Nous devons même vous savoir gré de n'avoir point mis la moindre goutte de vinaigre dans votre protestation.

Et nous vous félicitons de vous tenir en dehors de tout négoce et de toute aventure commerciale.

Il est en ce monde plus d'un prélat sur le compte de qui nous n'en pourrions pas écrire autant.

⁂

On n'est pas gai tous les jours et cette chronique en est la preuve.

Commencée sur un ton sérieux, elle se termine par un *De profundis*, ou plus exactement par un dernier salut à l'adresse d'un homme qui fut une de nos gloires nationales et qui vient de mourir aujourd'hui.

Nous voulons parler de M. Jules Simon.

On trouvera dans le corps du journal l'article biographique concernant cette haute personnalité.

Au moment où le grand silence de la tombe va se faire autour de M. Jules Simon, on permettra au signataire de cette chronique de se souvenir que l'éminent académicien lui fit le grand honneur d'écrire la préface d'un de ses livres.

Ce fut d'ailleurs, la dernière préface sortie de la plume de M. Jules Simon.

Il laissera dans notre pays le souvenir d'un philosophe doué d'une vaste érudition, d'un fin lettré et d'un orateur de premier ordre.

Dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu, sa mémoire vivra comme vit la mémoire de tout homme de bien qui, faisant fi des grandeurs de ce monde, resta accessible à tous, en et toutes circonstances, fut toujours serviable, tolérant et profondément bon.

E. LAGRILLIÈRE-BEAUCLERC.

Echos et Nouvelles

Le célèbre acteur Ernesto Rossi est mort, ces jours derniers,à l'âge de 67 ans. Rossi a joué plusieurs fois à Paris, notamment en 1878.

⁂

Il résulterait d'une expérience faite ces jours derniers que l'or rongerait le fer-blanc. C'est au hasard, paraît-il, qu'est due cette découverte.

⁂

M. Frédéric Achard vient de partir, l'hiver prochain, un théâtre à Moscou. Il y jouera-it pendant deux ou trois mois, avec une troupe excellente, les comédies à succès des théâtres parisiens.

⁂

A Grenoble, dans l'Etat d'Indiana, on vient de défendre de fumer la cigarette dans les rues. Dans l'Ohio, une loi vient d'interdire la vente des cigarettes et du tabac sous toutes ses formes aux jeunes gens mineurs.

⁂

Pour fêter le succès éclatant de M. Mounet-Sully, dans *Hamlet*, un groupe d'hommes de lettres a eu la délicate attention d'organiser un banquet en l'honneur du grand tragédien.

APRÈS LE SCRUTIN

Nous lisons dans le *Progrès du Nord :*

Dans notre appréciation d'hier,du scrutin dans le canton-Sud de Lille, nous nous étions abstenus de toute récriminations, jugeant toujours un peu puériles et ridicules ces lamentations des vaincus qui s'en prennent à Dieu et à diable de leur défaite.

La *Dépêche* n'a pas gardé la même réserve, et elle nous reproche d'avoir publié « la veille du scrutin, les articles les plus désobligeants pour les conservateurs, les libéraux et les catholiques, décourageant les meilleures volontés et les dévouements les plus désintéressés. »

Nous en demandons pardon à notre confrère, mais si son dévouement était aussi désintéressé qu'il veut bien le dire, peut-être aurait-il pu montrer dans l'appui qu'il a accordé à la candidature de M. Gronier-Darragon, un peu plus de discrétion.

« Tu me déguises trop » disait le duc d'Orléans au cardinal Dubois qui, dans un bal masqué, accablait de coups le régent du royaume pour l'empêcher d'être reconnu.

« Vous me protégez trop » aurait pu dire M. Gronier-Darragon à la *Dépêche*, lorsqu'elle s'avisa de placer en tête de ses colonnes le nom du candidat républicain.

Et de fait, la *Dépêche* ne pouvait ignorer que cette démonstration ne pouvait que compromettre la candidature qu'elle prétendait servir. Elle a été la cause déterminante du manifeste publié par les Cercles.

Nous ne renverrons pas à notre confrère son épithète de « maladroits amis ». Nous connaissons, au contraire, son incontestable habileté. Mais alors?... Que devons-nous conclure ? La *Dépêche* n'aurait-elle voulu que se donner les apparences du « libéralisme » et de la « modération », dont elle parle à chaque instant, tout en maintenant ses amis,par des articles indécis, ou même par des attaques comme celles de la *Croix* contre M. Gronier-Darragon, dans un état d'esprit qui devait nécessairement déterminer leur abstention ?

Nous ne supposons certainement pas à notre confrère tant de machiavélisme. Mais il aurait voulu obtenir ce résultat qu'il ne s'y serait pas pris autrement.

Quant à nous, nous nous sommes uniquement appliqués, en présence d'une situation délicate, et en raison des sommations de la *Croix* à M. Gronier-Darragon, à maintenir à la candidature de notre honorable ami le caractère franchement républicain sans lequel nous ne lui aurions pas accordé notre appui. Nous avons tenu à bien préciser que M. Gronier-Darragon se présentait avec le programme du parti républicain, sans concessions et sans engagements d'aucune sorte à l'égard des « conservateurs, libéraux et catholiques ».

Si ceux-ci ont trouvé à quelque chose de désobligeant envers eux, nous en sommes bien fâchés, mais nous serions à recommencer que nous agirions de même.

La *Dépêche* aura beau répéter que « dans un groupe qu'il est inutile de nommer, tous les vieux préjugés subsistent et s'affirment. »

Nous ne la suivrons pas sur le terrain où elle veut nous conduire. Nous ne referons pas à Lille, cette « union sociale et patriotique » à laquelle nous n'avons pas voulu adhérer à Roubaix.

Et nous nous refuserons à nous prêter à ses trop habiles et trop ondoyantes combinaisons.

Naguère, c'était l'opportunisme qu'elle combattait à outrance, au profit des collectivistes. Et l'on peut dire que les révolutionnaires n'ont commencé à avoir une sérieuse influence à Lille et à Roubaix qu'au lendemain de l'élection de M. Lafargue comme député.

Aujourd'hui, après avoir préparé l'avènement des socialistes en s'associant à eux pour renverser les plus modérés des républicains, elle s'aperçoit du danger qu'elle a créé et nous demande de faire l'union « des hommes d'ordre et de liberté ».

Qu'elle souffre que nous repoussions son rameau d'olivier.

Nous ne comprenons probablement point de même façon « l'ordre et la liberté », et nous repudions hautement toute solidarité avec les cléricaux.

Et maintenant, si cela lui plaît, que la *Dépêche* continue de nous qualifier d'enfants terribles et de sectaires!....

⁂

Le *Réveil du Nord* ne se contente pas de triompher.

Il continue de s'indigner que les journaux cléricaux, en l'absence d'un candidat de leur opinion, se soient « résignés » — c'est l'expression du *Réveil* — à conseiller à leur lecteurs de voter pluôt pour M. Gronier-Darragon que pour M. Devernay — appel très froid, d'ailleurs, fait sans aucun enthousiasme,et qui, l'événement l'a prouvé, n'a guère produit d'effet.

Mais le journal collectiviste se renferme dans le plus complet silence relativement aux élections que nous avons citées, et où les candidats socialistes ont bel et bien, et sans vergogne, bénéficié des voix cléricales.

Il faudrait pourtant s'entendre, et savoir si les républicains doivent toujours jouer un rôle de dupes, et si ce qui est permis aux socialistes leur sera interdit ?

Oui ou non, M. Paul Lafargue a-t-il été nommé député grâce aux voix cléricales?

Oui ou non, la *Dépêche* et le *Lillois* ont-ils soutenu sa candidature ?

Le *Lillois* ne s'écrit-il pas : « Tous aux urnes ! Unissons-nous aux socialistes, ET QU'IL NOM DE LAFARGUE SORTE A UNE ÉCRASANTE MAJORITÉ ?

Et la *Dépêche* ne tenait-elle pas à peu près le même langage ?

Oui ou non, M. Defontaine a-t-il été, dans la 2e circonscription d'Avesnes, le candidat du *Réveil* et de la *Croix ?*

Et la même circonscription, M. Alexandre n'a-t-il pas, l'année dernière, été élu conseiller d'arrondissement avec l'appui de ces deux mêmes journaux ?

Oui ou non, M.Gheraquière ne s'est-il pas porté contre M. Pierre Legrand avec l'espoir de rallier les voix cléricales de M. Maquet-Derode ? Et n'a-t-il pas bénéficié, en effet, d'un grand nombre de celles-ci ?

Oui ou non, M. Delphin Dumortier, le chef du parti collectiviste de Tourcoing, n'a-t-il pas été soutenu contre M. Dron, aux dernières élections municipales, non seulement par la *Vraie France* et par la *Croix*, mais encore par le comité catholique.

Oui ou non, M. François Hugues, député de St-Quentin, n'a-t-il pas été battu, le 10 mai dernier, par un socialiste, grâce à l'appoint des voix cléricales ?

Oui ou non les socialistes à Bordeaux se sont-ils alliés avec les cléricaux et ont-ils signé un programme acceptant le repos du dimanche et l'attribution aux écoles congréganistes subventions municipales ?

Il faut cela est vrai — et nous pourrions multiplier les exemples — et nous mettons le *Réveil du Nord* au défi de contester un seul de ces faits, que signifient ses grandes indignations ? A quoi tendent toutes ses déclamations hypocrites ?

Que le *Réveil* s'explique, qu'il parle, qu'il justifie la conduite de ses amis!

Et ensuite il aurd le droit de s'indigner.

Georges ROBERT.

Lettre de M. Gronier-Darragon

M. Gronier-Darragon adresse aux électeurs la lettre de remerciements suivante :

Mes chers concitoyens,

Le scrutin d'hier n'a pas répondu à notre attente.

Je remercie les 2110 électeurs qui m'ont accordé le témoignage de leur confiance, en affirmant mon nom leur attachement à la République.

Ne nous découragons pas. Ayons confiance dans l'avenir.

Et comptez toujours sur mon entier dévouement.

GRONIER-DARRAGON.

Nos Dépêches

Par Fil Téléphonique Spécial

MORT DE M. JULES SIMON

Paris, 8 juin. — M. Jules Simon est mort aujourd'hui à 11 heures 40, à son domicile, 19, place de la Madeleine, dans sa quatre-vingt-deuxième année ; il était né le 27 décembre 1814.

Toute la famille était réunie dans la chambre de M. Jules Simon.

Mme Jules Simon qui, depuis trois jours, veillait au chevet de son mari, était entourée de ses fils, MM. Gustave et Charles Simon, de ses deux bru, de M. Delorme, neveu et secrétaire de l'illustre académicien.

Dès la nouvelle de la mort de M. Jules Simon, M. Meline, président du conseil des ministres, est allé s'inscrire sur le registre déposé dans la loge du concierge du n° 19, place de la Madeleine. Parmi les autres signataires, nous avons relevé MM. Georges Berger, Frédéric Passy, de Selves, préfet de la Seine; Henri Roujon, général Bauguil, Faye, membre de l'Institut, etc.

NOTES BIOGRAPHIQUES

Jules Simon, était né à Lorient le 27 décembre 1814. Il se nommait de son véritable nom Jules-François Suisse ; mais, dès son enfance, il avait porté comme nom de famille le prénom de son père.

Il commença par l'enseignement, dans lequel il débuta comme suppléant au collège de Rennes,

Entré peu après à l'Ecole normale, il suivit les cours de Victor Cousin, dont il fut l'un des plus brillants élèves et auquel il succéda plus tard à la Sorbonne.

Son rôle politique et la fermeté de ses convictions républicaines et libérales le firent révoquer par arrêté spécial en 1851.

Il était enfré dans la vie politique un peu avant la révolution de Février. Après les journées de Juin, il s'occupa surtout de la réorganisation de l'enseignement.

Membre du Conseil d'Etat en 1849, il fut partie de la section de législation. Puis il disparut de la politique pendant une période assez longue, au cours de laquelle il fit en Belgique, dans les principales villes, des conférences de philosophie qui eurent un grand succès. En 1863, il fut nommé député au Corps législatif. En 1869, son nom fut le plus populaire parmi ceux des candidats aux élections générales, et ne réunit pas moins de 40,000 suffrages. Aussi prit-il à la Chambre une autorité considérable.

Il s'opposa à la déclaration de guerre à la Prusse, et fut membre du gouvernement de la Défense nationale. Après la guerre, il devint ministre de l'instruction publique dans le cabinet Thiers.

Les mesures qu'il prit alors dans l'enseignement excitèrent vivement contre lui le parti catholique, et en 1873 Jules Simon donna sa démission.

Le 16 décembre 1875, il fut élu sénateur — le jour même où il était nommé membre de l'Académie française.

Jules Simon, qui était alors directeur du *Siècle*, eut une grande influence dans la formation de la Chambre de 1876.

Il fut, en ce temps, le véritable leader du parti républicain modéré ; et le 13 décembre, il fut appelé, par le maréchal de Mac Mahon, à former un cabinet, que ce même maréchal révoquait le 16 mai 1877 pour y substituer le cabinet réactionnaire présidé par le duc de Broglie. Après la crise du 16 mai et pendant toute la durée du ministère Dufaure, Jules Simon se tint à l'écart.

Il ne revint au premier plan qu'après la démission de Mac-Mahon et l'élection de M. Grévy. Il fut alors rapporteur lors de la réunion du Congrès pour l'abrogation de l'article 3 de la Constitution, relatif au siège de Parlement à Versailles. Il conclut en faveur du retour à Paris, qui fut voté le 19 juin 1879.

La popularité de Jules Simon fut alors à son comble; mais sa résistance aux lois proposées par le ministère Ferry contre les congrégations lui aliéna les sympathies populaires et celles de toute la presse anti-cléricale.

Soutenu dès lors par les groupes conservateurs, Jules Simon combattit encore la loi d'amnistie et força, par son opposition, la Chambre et le ministère à en modifier le libellé.

Depuis ce moment, Jules Simon fut considéré comme l'un des plus fermes soutiens du parti conservateur. Il n'abandonna jamais, toutefois, les principes libéraux qu'il avait défendus dans sa jeunesse, et fut l'un des plus énergiques adversaires du boulangisme.

En dehors des assemblées législatives, Jules Simon s'est principalement consacré au développement de l'instruction primaire et aux questions ouvrières, dans lesquelles sa compétence était universellement reconnue.

Son activité dans la presse a été considérable. Comme économiste et comme philosophe, son œuvre est également des plus vastes et l'énumération des livres qu'il a publiés prendrait une colonne entière.

Les quelques notes ci-dessus donnent d'ailleurs à peine une note de ce que fut la vie pleine et féconde de cet homme illustre qui a brillé d'un vif éclat par la parole et par la plume, par la pensée et par les actes.

CHAMBRE

Séance du 8 Juin 1896

Avant la séance

COMMISSION DU BUDGET

L'impôt sur la rente

La commission du budget a commencé aujourd'hui la discussion générale du projet de réformes des contributions directes déposé par M. Cochery.

M. Gauthier (de Clagny) a tout d'abord mis la commission d'une motion préjudicialle tendant à ce qu'il soit sursis à l'examen du projet jusqu'à ce que les conseils généraux aient été consultés.

Cette motion a été repoussée à l'unanimité moins une voix.

M. Pelletan a la parole dans la discussion générale.

Il critique le projet Cochery. Le loyer n'est pas une base suffisante pour établir un impôt sur le revenu total du contribuable, l'impôt sur la rente est mauvais en ce sens qu'il empêche les conversions futures.

M. Boudenoot répond à ces critiques. Le loyer n'est pas le seul indice dont on se sert ; il est corrigé par des dispositions concernant le nombre de domestiques, de voitures, etc. En ce qui concerne l'impôt sur la rente, le projet de M. Doumer l'établissait aussi, mais d'une façon indirecte.

M. Gauthier de Clagny combat le projet du gouvernement à divers points de vue.

M. Krantz se prononce en faveur du projet qui constitue une véritable réforme.

M. Meriou propose de renvoyer le projet au gouvernement.

Cette proposition est repoussée par 19 voix contre deux (MM. Merlou et Pelletan).

Par 16 voix sur 21 votants, M. Krantz, favorable à la réforme des contributions et à l'impôt sur la rente, est nommé rapporteur général, en remplacement de M. Delombre.

La commission décide de commencer mercredi prochain la discussion des articles du projet.

Demain, nomination de rapporteurs spéciaux en remplacement de MM. Boucher, Turrel, Delpeuch et Cros-Bonnel.

La séance

La séance est ouverte à 2 heures 1/4, sous la présidence de **M. Henri Brisson**, président.

LES INTERPELLATIONS

sur le mouvement administratif

L'ordre du jour appelle la discussion des interpellations :

1° De M. Jaurès, sur la signification politique du mouvement administratif dans divers départements du Midi et notamment du Tarn ;

2° De M. Codet, sur le même mouvement et en particulier sur la révocation de M. Dumoulin, préfet de la Haute-Vienne.

Discours de M. Jaurès

M. Jaurès. — Peu de jours avant d'arriver au pouvoir, le ministère de l'intérieur avait déclaré qu'aucun ministère républicain ne pourrait vivre sans prêter le concours de la droite. Or, deux fois M. Barthou a été sauvé malgré lui par le concours compromettant de la droite. (Applaudissements à gauche. — Murmures et interruptions au centre.)

Dans les mouvements administratifs, la Chambre verra l'indication d'une politique qui ne peut que blesser et inquiéter la majorité du parti républicain. Le ministère de l'intérieur accorde un avancement marqué, une sorte d'hospitalité ministérielle dans son département — ce que M. Mélins appellerait probablement une hospitalité nocturne — à M. Doux, et il chasse de l'administration le préfet qui a eu l'audace de succéder à M. Doux. (Rires et applaudissements à gauche. Interruptions au centre).

Le nom seul de M. Doux, cependant, est un défi porté à tous ceux qui ont eu, pendant huit mois, à souffrir de ses procédés tyrannique, tels que l'odieuse persécution qu'il a osé nier et la soustraction des fonds des syndicats.

Voix à l'extrême gauche. — Dites le vol !

M. Jaurès. — M. Barthou dira qu'un vote de la Chambre a absous les actes de M. Doux, mais MM. Leygues et Ribot ont désavoué publiquement certains de ces actes. M. Doux a nié.

M. Barthou, ministre de l'intérieur, de sa place — Il les nie encore. (Très bien au centre.)

M. Jaurès. — Nous le verrons bien et aujourd'hui je vous apporterai des preuves irrécusables, des faits photographiés. Vous se pourrez plus vous contenter d'une vague dénégation.

Le déplacement de M. Doux avait été une satisfaction donnée à une région surmenée d'arbitraire. (Applaudissements à gauche.)

M. Harriague Saint-Martin. — Si le cabinet Bourgeois a déplacé M. Doux, c'est pour vous être agréable. (Protestations à gauche, bruit).

M. Jaurès. — Oui, un allègue que le cabinet de M. Bourgeois était sous la domination des socialistes. C'était là une manœuvre de guerre de la coalition de la droite et du centre contre des ministres progressistes. (Très bien à gauche.)

Pourquoi ancien député de cette coalition n'est-il alors monté à la tribune pour dénoncer comme il le fait aujourd'hui ce déplacement ?

M. Jaurès, avec force. — Que le ministère ouvre une enquête ; qu'il en ouvre une seconde sur les déclarations faites par M. le procureur de la République en pleine audience que les ouvriers terrorisés frappés tant que le serait leur dire. (Applaudissements répétés sur les bancs socialistes. Nouvelles interruptions au centre.)

M. ENFANT. — Tout qué M. Doumer a fait au pouvoir, je ne lui ai jamais communiqué ce document. (Mouvement et bruit.)

M. Jaurès (haussant les épaules et s'adressant au centre). — Faites semblant de ne pas comprendre. (Applaudissements à gauche). A ceux qui osent dire du mensdéraient d'où nous viennent les documents dont je vous signale l'existence, je leur répondrai : « Dit le lichaud de vos politiques ». (Double salves d'applaudissements à l'extrême gauche. — Vives protestations au centre et à droite. — Rires à l'extrême gauche.)

M. le président. — Je ne puis tolérer de pareilles expressions. M. Jaurès, je vous rappelle à l'ordre.

M. Mirman. — Ces documents ne sortent pas, en tous cas, du cabinet du sous-secrétaire des postes. (Rires à gauche.)

M. Jaurès. — Toute cette action administrative s'exerçait au bénéfice de la politique conservatrice dans le Tarn par la famille Reille. (Applaudissements à gauche.)

Le leader socialiste parle ensuite du successeur de M. Doux, M. Planassagne, et dit que si on l'a déplacé, ce n'est pas parce qu'il a été complaisant à l'égard des socialistes, c'est parce qu'il n'a pas empêché les socialistes de triompher. Ce ne sont pas les chasseurs de préfets qui arrêteront l'épanouissement du socialisme. (Applaudissements sur les bancs socialistes).

Vous avez en tant de dépit du voir Lille passer au socialisme que vous avez été sur le point de frapper M. Vel-Durand, préfet du Nord; mais M. Vel-Durand est un grand personnage, il ne s'est pas incliné devant vous, mais c'est vous qui vous êtes incliné devant lui.

Oui, monsieur le président du conseil, bien que votre journal ait demandé son changement. (Bruit, très bien à gauche.)

A Albi, les modérés se désistent ; à Castres, au second tour, les socialistes ont fait triompher la République sur la réaction. C'est pour cela que le sous-préfet de Castres était brutalement révoqué. (Bruit.)

M. le baron **André Reille.** — Je demande la parole. (Mouvement).

Une voix au centre. à M. Jaurès. — Et votre alliance de Bordeaux?

M. Jaurès. — Je vous remercie de cette interruption qui pousira nos amis de Bordeaux de leur imprudence et de leur erreur. (Très bien sur les bancs socialistes). Vous avez tort, du reste, de nous reprocher cette alliance, nous qui ne cherchons constamment le mûr dans celle des cléricaux et des réactionnaires.

Vous avez vécu jusqu'ici avec le concours de la droite, mais vous commencez à en être embarrassé, le concours de M. de Mackau vous gêne (Rires à gauche).

M. de Mackau, de sa place. — M. Denys Cochin a parfaitement défini notre attitude.

M. Jaurès. — On dit qu'il y a des machinations sinistres pour revenir à la concentration ; je n'en crois rien. Aujourd'hui, il faut être avec les socialistes ou contre (Ah ! ah ! et applaudissements ironiques au centre et à droite).

Vous êtes liés dans le pays aux plus détestables coteries opportunistes et c'est là que vous puisez votre force éphémère. (Applaudissements à gauche.)

M. Jaurès, rappelant la retraite du ministère Bourgeois, dit qu'il s'est dérobé devant l'obstacle et que le socialisme est inséparable de la France et de la République.

Pendant que des gouvernements éphémères chancellent et succombent les uns sur les autres, l'institution républicaine subit une diminution et la conception césarienne se révéille sous des formes diverses. (Double salve d'applaudissements sur les bancs de la gauche).

Le ministre de l'intérieur a voulu peser sur le suffrage universel. la Chambre lui signifiera qu'il est au-dessous du suffrage universel. (Applaudissements répétés à gauche.)

Discours de M. Reille

M. André Reille fils. — Je m'étonne que M. Jaurès ait rapetissé la querelle du Tarn et l'ait réduite à une question de personnes. Je ne sais pour rien en tout cas dans le déplacement de MM. Doux et Planassagne. Je ne sais pas non plus pourquoi on arrivée aux affaires. L'aurais-je vu que je ne lui aurais rien demandé de semblable. Les députés n'ont pas à s'immiscer dans l'administration. Ils perdent à le faire un peu de leur indépendance et le gouvernement un peu de sa dignité (Vifs applaudissements). D'ailleurs M. Barthou n'avait pas besoin de mes conseils. Il connaît le département du Tarn qui, à la différence du peuple bretonne, a une histoire (Rires). Ce département ayant en l'honneur de donner le jour à M. Jaurès, a été choisi pour servir de bouillon de culture du socialisme (Applaudissements).

L'administration fut d'une indulgence extrême ; on répondait aux sommations par des cris de : Vive la socialé! en arborant le drapeau rouge, cela jusqu'au jour où la tolérance devint un danger. Alors, on envoya dans le Tarn un préfet qui indigna aux socialistes l'amertume indicible de les soumettre comme tous les citoyens au respect de la loi (Applaudissements). L'année dernière, avec M. Planassagne, revint l'âge d'or pour les socialistes.

M. Hanaut. — Citez un seul exemple (Bruit). En revanche, M. Doux appelait M. Reille à présider les réceptions du ter janvier.

M. Reille. — Je ne suis jamais été appelé à présider une réception. J'espère, pour finir, que le nouveau préfet ne sera l'agent électoral de personne et saura empêcher les petites tyrannies. M. Jaurès dit qu'il faut être avec les socialistes ou contre eux.Il a raison et dans le Tarn, je ne le regrette ni ne sens mais pour combattre le socialisme (Vifs applaudissements au centre et à droite.)

Discours de M. Codet

M. Codet développe à son tour son interpellation.

M. Codet. — L'alliance de la droite et du gouvernement vient d'éclater à tous les yeux. (Applaudissements à gauche). Les conservateurs ne trouvent dans le baron Reille un habile défenseur.

Si le gouvernement a le droit de changer ses fonctionnaires, nous avons le droit d'examiner le sens de ces changements.

Voix au centre : Est-ce ce qu'on vous en empêche.

M. Codet. — Non et j'en profite pour réclamer en faveur de M. Dumoulin, ex-préfet de la Haute-Vienne.

M. Lavertujon demande la parole mais on commence à en avoir assez de toutes ces histoires de petits villis et commérages. M. Codet, heureusement se perd en des métaphores hasardées on rit et on attend la réponse que M. Barthou vient apporter peu après à la tribune.

Discours de M. Barthou

M. Barthou. — Je m'en tiendrai à l'objet précis de l'interpellation. Les nominations qu'on accuse reproche ont été faites avec un esprit d'impartialité et de modération et j'en prends toute la responsabilité.